

AFGHANISTAN

Les femmes, qui sont trop souvent les victimes innocentes des conflits et de la violence, risquent tout autant d'être les héroïnes méconnues de la reconstruction et de la réconciliation. Elles jouent un rôle crucial quand vient le temps de réunir des familles éparpillées et de reconstruire des collectivités dont le tissu social a été déchiré, dans bien des cas sans guère de soutien officiel. Leur situation est une bonne indication de la marginalisation bien plus grande encore que vivent tant de femmes jour après jour. En dépit d'accords nationaux et internationaux leur garantissant l'égalité, beaucoup de femmes sont dans l'incapacité d'exercer leurs droits et de réaliser pleinement leur potentiel. C'est le cas en Afghanistan.

Le CRDI subventionne des recherches qui mettent au jour les raisons pour lesquelles les gains acquis si difficilement par les femmes ne répondent toujours pas aux attentes et aux engagements et qui proposent des mesures concrètes pour corriger la situation. Là où il y a eu conflit, les chercheurs qui reçoivent l'aide du CRDI examinent comment on pourrait miser sur les mouvements oeuvrant au changement social afin de faire progresser la justice et l'équité pour les femmes. C'est là l'une des grandes orientations du programme Droits des femmes et participation citoyenne que le CRDI a créé en 2006.

Le travail du CRDI en Afghanistan tire parti de 36 ans de partenariats de recherche et d'une expertise précieuse en consolidation de la paix à la suite de conflits. L'expérience nous enseigne que la recherche en soi peut être un outil susceptible de favoriser le dialogue, de faire renaître la confiance et de contribuer à la réconciliation. Grâce au renforcement des capacités de recherche locales et au recours aux connaissances acquises pour élaborer des politiques judicieuses, les Afghans peuvent multiplier leurs possibilités d'accéder à la paix, à l'ordre et à un bon gouvernement.



Maureen O'Neil, présidente du CRDI

VERS UNE VÉRITABLE CITOYENNETÉ

L'adoption de la constitution de l'Afghanistan, en décembre 2003, a constitué une grande victoire pour les femmes : elles sont devenues des citoyennes. Mais il faut du temps pour que cette intention se concrétise.

Il en va de même dans la plupart des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord où, trop souvent, l'État et la société traitent les femmes comme des citoyennes de

seconde zone. Dans bien des pays arabes, les droits de la femme en matière de citoyenneté, dont le droit de voter, d'obtenir une carte d'identité ou un passeport, de bénéficier des régimes de protection sociale — voire d'envoyer ses enfants à l'école, de se marier et de voyager — soit sont inexistantes, soit exigent l'autorisation d'un membre mâle de la famille pour pouvoir être exercés.



Steve Evans

L'ÉDIFICATION D'UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE

Dans son allocution au Parlement du Canada en septembre 2006, le président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, a dit qu'une nation démocratique ne se construisait pas du jour au lendemain. Un peu avant, en juin, 13 de ses agents des affaires parlementaires étaient au Canada pour s'initier au processus d'édification de la nation. Ils se sont familiarisés avec le fonctionnement du Parlement du Canada, abordant certains aspects fondamentaux, dont les rôles et les responsabilités des parlementaires, ainsi que des questions liées aux ressources humaines et financières. Ils ont également rencontré le premier ministre du Canada, Stephen Harper.

www.parlcent.ca

La situation est encore pire pour les femmes arabes qui épousent des étrangers : elles ne peuvent transmettre leur citoyenneté à leur mari et à leurs enfants. Ces enfants se voient ainsi refuser les droits que la citoyenneté confère — par exemple l'accès à l'éducation et aux services de santé, la possibilité de travailler ou de posséder une terre. Ils n'ont pas la nationalité de leur pays de

(suite au verso)

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une société d'État canadienne, est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI collabore étroitement avec les chercheurs des pays en développement et les appuie dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international, CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
Tél. : 613-236-6163 • Télécopieur : 613-238-7230 • Courriel : info@crdi.ca

naissance. Cette injustice prive les femmes de leurs droits fondamentaux de citoyennes et prive aussi les enfants de droits primordiaux de la personne. Dans le documentaire *My Child, the Foreigner*, Fatmeh Rahhal, une mère de Beyrouth, résume bien la situation quand elle dit s'inquiéter pour ses enfants qui ne peuvent pas travailler et se demande quel sera leur avenir.

Selon des travaux financés par le CRDI et le Bureau régional pour les États arabes du PNUD, ces lois en matière de nationalité ne respectent pas les constitutions des pays ni les traités internationaux auxquels lesdits pays sont parties. On a en outre constaté que la majorité des femmes ne se rendent pas compte des graves conséquences qu'aura, pour leur famille, le fait d'épouser un étranger.

L'initiative Genre et citoyenneté du Programme sur la gouvernance dans la région arabe du PNUD cherche à attirer l'attention sur les effets sociaux et économiques considérables qui en découlent. On est en train d'améliorer les politiques relatives à la famille et à la nationalité dans bien des pays, mais ces premières mesures, d'après les chercheurs, resteront symboliques tant qu'elles ne s'incarneront pas dans des lois opérantes. <http://gender.pogar.org/>

DES RÉPARATIONS POUR LES FEMMES

Dans les pays qui émergent d'un conflit, le fait de revenir sur les violations passées des droits de la personne et de redresser les torts causés est un processus crucial si l'on veut un avenir sain. Or, des recherches menées par l'International Center for Transitional Justice (ICTJ) avec l'aide financière du CRDI laissent entendre que les grands programmes de réparations étatiques lancés à cette fin n'atteignent peut-être pas leur but parce qu'ils ne tiennent pas compte des besoins des femmes. Ruth Rubio Marin, gestionnaire de projets à l'ICTJ, estime que, si l'on ne se pose pas de questions sur le rôle que joue le fait d'être femme dans la violence qui est vécue et dans les programmes de réparations, non seulement on sape les objectifs fondamentaux de justice qui devraient inspirer ces programmes, mais on laisse aussi échapper une bonne occasion d'empêcher d'autres femmes d'être victimes de semblables violations de leurs droits et d'en souffrir. Selon elle, des recherches comme celles-là sont essentielles pour augmenter la pertinence des réparations destinées aux victimes que ces programmes, pour bien intentionnés qu'ils soient, marginalisent néanmoins. www.ictj.org

Des recherches comme celles-là sont essentielles pour augmenter la pertinence des réparations destinées aux victimes que ces programmes, pour bien intentionnés qu'ils soient, marginalisent néanmoins.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR L'ÉCONOMIE RURALE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Afghanistan fait l'essai de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la transmission aux agriculteurs d'information en matière de vulgarisation agricole et de commerce. Le projet vise à accroître la compétitivité de l'Afghanistan dans l'exportation de produits comme les noix, les arachides et les pistaches. Avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et le CRDI, les Afghans travaillent à l'adaptation d'un modèle de connectivité en étoile mis au point en milieu rural en Inde. La station pivot sera logée au ministère et sera la plaque tournante de l'échange des données, rayonnant vers des antennes situées dans deux provinces du pays. Ce nouveau modèle interactif de vulgarisation rurale pourrait aider à remettre en état des systèmes d'exploitation agricole détériorés et à accroître la sécurité alimentaire.

http://www.idrc.ca/fr/ev-67369-201-1-DO_TOPIC.html



CRDI : Daniel Buckles

RELANCE DE LA PRODUCTION DE SEMENCES EN AFGHANISTAN

En 2002, quand des pillards ont saccagé dans deux villes d'Afghanistan des entrepôts où l'on conservait des semences qui avaient fait l'objet d'une sélection minutieuse, ils ont porté un très dur coup à la sécurité alimentaire future du pays. Les semences (de blé, orge, pois chiche, lentille, melon et autres) constituaient le patrimoine agricole du pays; il s'agissait de variétés cultivées de cultures traditionnelles mises au point sur plusieurs générations, bien adaptées au climat et appréciées des habitants.

Les années de sécheresse et les hostilités ont rendu cette perte encore plus grave. En fait, selon le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), le pays avait déjà perdu la plus grande partie de ses stocks de semences. Pour remédier au problème, le réseau Future Harvest a créé un consortium ayant pour but de relancer l'agriculture en Afghanistan, qui regroupe des instituts de recherche agricole, des organismes d'aide humanitaire et des bailleurs de fonds. Ce consortium a procuré au pays des semences fort nécessaires. Le CRDI a pour sa part appuyé des travaux visant à trouver des façons d'accroître l'aide apportée.

L'apport de semences a constitué une mesure d'urgence. Le consortium a davantage pour but de créer une masse critique de semences, afin que les agriculteurs puissent produire en quantité suffisante tout en ayant des semences pour leurs cultures futures. Dans un premier temps, l'ICARDA et les chercheurs afghans ont, avec l'aide du CRDI, étudié le secteur des semences dans le nord de l'Afghanistan, le grenier du pays. Conclusion : les systèmes officiels et non officiels de semences sont tous deux importants, mais la consolidation du système non officiel — en formant les collectivités, les agriculteurs et leurs réseaux en vue de la multiplication et de l'échange de semences de qualité des cultures et variétés qu'ils préfèrent et de l'adoption de cultures de rente à fort rapport économique comme l'ail, l'okra et le poivron — constitue l'avenue la plus prometteuse dans le contexte actuel. Il ressort de la recherche que, même en temps de crise et d'aide, plus de 92 % des semences des agriculteurs proviennent du secteur non officiel. En aidant les entreprises villageoises de production de semences à se diversifier pour mieux répondre aux besoins locaux, notamment à ceux des femmes qui ont toujours cultivé leur potager près de la maison, on contribuerait à remettre les collectivités sur pied. www.icarda.org/Afghanistan/index.html

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN DU CRDI

Nouvelles, reportages, travaux récents et autres rubriques.

www.crdi.ca/crdibulletin